

Communiqué de presse

Le 30 avril 2020, à Bourges

L'EHPAD de Taillegrain autorise à nouveau les visites

Soucieux du bien-être des résidents et de leurs familles en cette période exceptionnelle, et suite aux annonces du ministre de la Santé, l'EHPAD de Taillegrain permet aux familles de venir rendre visite à leurs proches. Particulièrement attendues, ces visites s'effectuent à travers un protocole strict pour garantir la sécurité de tous.

Maintenir le lien social tout en maîtrisant le risque de contagion

Malgré l'ouverture des visites, la vigilance est de mise en cette période d'épidémie. Ainsi, pour protéger les familles et les résidents, les visites se font selon des modalités précises :

- Une personne par visite uniquement,
- Seules les personnes majeures seront acceptées en visite,
- La rencontre se déroulera sur une durée de 30 minutes maximum,
- Une distance minimale d'1m50 devra être respectée (aucun contact physique n'est autorisé).

Les visites sont réalisées à la demande des résidents et des besoins recueillis par les équipes soignantes. Les visites se tiennent du lundi au vendredi de 14h à 17h, à raison d'une unité de vie par jour et de 3 visites maximum dans l'après-midi. Afin de respecter l'équité entre tous les résidents, les visites ne peuvent être autorisées tous les jours et/ou toutes les semaines pour chaque résident. Les visites sont donc espacées d'un minimum de 15 jours afin de permettre un roulement entre tous les résidents. Ces modalités seront réajustées en fonction du nombre de demandes de visite.

Dans le cadre de l'organisation des visites, les professionnels de l'EHPAD de Taillegrain ont défini des circuits et des lieux spécifiques de rencontre pour protéger les résidents et les visiteurs. Pour les résidents ne pouvant se déplacer, une visite en chambre peut être réalisée selon les modalités présentées précédemment.

De plus, des mesures de protection ont été mises en place avant même le début de la visite. En effet, dès son arrivée, le visiteur doit, via un espace d'accueil installé pour l'occasion près des admissions :

- Signer le registre d'enregistrement de la visite,
- Se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique,
- Effectuer une prise de température,
- Mettre un masque chirurgical,
- Remplir un questionnaire pour confirmer l'absence de signes ou de symptômes rencontrés dans le repérage du Covid 19,
- Montrer l'attestation de visite qui lui aura été remise précédemment par l'EHPAD de Taillegrain.

Nous remercions tous les professionnels et bénévoles qui se sont investis pour permettre aux visites de reprendre dans des conditions de sécurité optimales. En parallèle de cette reprise des visites, et pour maintenir le lien social, il est toujours possible pour les résidents et les familles d'échanger par visioconférence via les tablettes offertes à l'EHPAD de Taillegrain par le Lions Club Bourges Doyen et Simplon Foundation.